

## PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE

DU 24 NOVEMBRE 2017

Le 24 novembre 2017 à 20h s'est tenue l'assemblée générale de l'association « Fondation Julie » au 23 route de Barembach à Schirmeck, siège social de l'association, en présence d'une dizaine de personnes.

1 – **Accueil** par la présidente qui remercie toutes les personnes présentes

Absente : Mme Monique Grisnaux

Excusées : Mmes Annie Gérard et Martine Charton

2 – **Rapport moral, rapport d'activité** par la présidente

Pas grand-chose à dire, année sans activité de notre part étant donné l'actualité de ces derniers mois (terrorisme). Nous restons en veille.

Concernant le volet politique, Mme Nicole Belloubet est notre Garde des Sceaux actuelle. Le restera-t-elle ? Un remaniement étant prévu.

Refait-on un courrier ? Demande-t-on une entrevue ?

La présidente n'a pas l'impression que la dangerosité soit leur préoccupation. Raison de plus de les interpellier sur ce sujet.

*Le comité est d'accord d'envoyer un courrier pour demander une entrevue. Une copie sera remise en main propre par Monsieur Jean Louis Renaudin à Monsieur Sylvain Wassermann (ancien maire de Quatzenheim) actuellement Vice-président de l'Assemblée Nationale.*

Concernant notre activité de veille, nous restons à l'affût des infos au sujet de l'assassinat d'Alexia Daval. A ce jour, aucune info sur l'auteur des faits. Une fois l'assassin identifié, on saura si nous devons :

- Réagir par voie de presse
- Auprès de nos dirigeants
- Nous intéresser au procès ou non.

Nous sommes toujours d'accord pour ne nous préoccuper « que » des individus récidivistes dont la dangerosité déjà démontrée n'a pas été suffisamment prise en compte par la justice ? *OUI*

Pour les procès c'est toujours le même problème, la présidente dit ne pas avoir d'informations suffisamment tôt. Est-ce que l'association s'abonne au journal « le parisien, aujourd'hui en France » ? Ou à un autre journal ? *Accord pour s'abonner au «parisien».*

Suggestion pour les actions à mener et l'avenir de l'association ?

*Nous continuons ainsi. Pour les actions, tout dépendra de l'actualité.*

Avant de passer la parole au trésorier, la présidente tiens à nous préciser qu'elle a pris l'initiative de ne pas donner suite à la présentation d'un dossier à la commune de Schirmeck pour l'obtention de la subvention.

En effet Schirmeck demande un dossier et une participation aux manifestations en contrepartie de leur subvention. Elle estime que cette subvention n'est pas « méritée » puisque nous n'avons quasiment plus d'activité et que nous n'avons pas de besoin financier particulier. Nous sommes donc dégagés des obligations de participations aux manifestations, mais rien ne nous empêche de continuer malgré tout.

La présidente demande si l'un ou l'une de nous est intéressé ? Il y a principalement les foulées, en avril.

Avez-vous des remarques à ce sujet ?

*Accord pour l'arrêt de la subvention, mais espérons que si un jour nous avons besoin d'aide (principalement logistique et matériel), la commune sera présente pour nous soutenir.*

*Nous continuerons à proposer notre participation aux différentes manifestations.*

*Madame Rose Koeniguer et Monsieur Francis Koeniguer participeront volontiers aux foulées. Madame Françoise Scharsch demandera à Madame Annie Gérard si elle continue également à participer à l'encadrement de la course.*

La mairie de Barembach continue à verser la subvention sans rien nous demander. La présidente aimerai leur demander d'arrêter pour les mêmes raisons qu'évoquées précédemment.

*Nous sommes d'accord avec les mêmes conditions citées ci- dessus.*

*Madame Scharsch prendra contact avec Monsieur le Maire de Barembach.*

### 3 – Rapport financier par Monsieur Pascal Girardin, trésorier

Les commissaires aux comptes ont eu accès aux livres de comptes et factures et n'ont rien à signaler.

*Quitus est donné au trésorier.*

*Mmes Marie Andrée WIBERT et Christine STURM sont reconduites en qualité de commissaires aux comptes.*

### 4 – Divers

*Un point est fait par Monsieur Francis Koeniguer sur le site de l'association. Il faudra le mettre à jour. Il manque les comptes-rendus depuis 2015. La présidente les transmettra à Monsieur François Willoth (fils de Madame Agnès Willoth et propriétaire du site).*

*Le relevé des adhérents fait apparaitre le nombre de 7 599. Il faut relativiser ce chiffre puisque qu'aucune cotisation n'est demandée. Monsieur Francis Koeniguer reçoit environ 2 adhésions par an.*

La question du lieu de l'assemblée générale pour l'année prochaine est posée.

*Il est décidé de faire une AG enpublic tous les 3 ans quant il y a renouvellement du comité. Les autres AG se tiendront au siège social de l'association.*

*Monsieur Jean-Louis Renaudin se charge de la mise en place du Cœur en souvenir de Julie.*

Plus personne ne demandant la parole la réunion se termine à 21 h.

La présidente invite les personnes présentes à prendre le verre de l'amitié.